

COMMENT FAIRE FACE AUX IMPAYES DANS L'UNION EUROPEENNE ?

Mardi 15 Juin 2010 – 14h00-17h00 – CCI des Vosges à Épinal

Les retards ou absences de paiement peuvent entraîner de sérieux problèmes de trésorerie, voire compromettre la survie de votre entreprise !

Les PME se trouvent bien souvent démunies lorsque le client est implanté dans un autre pays de l'Union Européenne et ne savent comment procéder pour faire valoir leurs droits.

Et pourtant il existe des procédures simples, rapides et économiques pour récupérer vos créances dans les autres pays membres de l'Union Européenne.

La Région Lorraine et CCI International Lorraine organisent une réunion d'information gratuite afin de présenter aux entreprises lorraines les procédures européennes de recouvrement de créances.

Les différents thèmes abordés seront les suivants :

- L'importance de sécuriser vos transactions commerciales (contrat de vente, conditions générales de ventes...).
- L'injonction de payer européenne.
- La procédure européenne de règlement des petits litiges.



L'Europe à la portée de votre entreprise.





COMMENT FAIRE FACE AUX IMPAYES DANS L'UNION EUROPEENNE ?



Mardi 15 Juin 2010 – 14h00-17h00 – CCI des Vosges à Épinal

**Pour vous inscrire, envoyez le coupon réponse ci-dessous par
fax au 03 29 64 01 88 ou par mail à smathieu@vosges.cci.fr.**

Entreprise

Représentée par

Adresse

Tél.

Fax

Mail

Site

Avez-vous des questions précises ?
